

VOTRE RÉGION

ARDÈCHE Les techniques millénaires des bergers apportent des réponses aux problématiques actuelles comme la canicule et le manque de fourrage

Face à la sécheresse, ils remettent les méthodes ancestrales au goût du jour



« Ces sous-bois sont verts comme ça même en pleine canicule », se réjouit Denis Crouzet, éleveur. Photo Le DL/Fabrice ANTÉRION

Les éleveurs ardéchois sont sensibilisés aux atouts que représentent les forêts et les bois par la chambre d'agriculture. Ils allient de nombreux avantages, pour la nature comme pour les agriculteurs.

« Si je n'avais pas les sous-bois pour faire pâturer les animaux, j'aurais déjà divisé les effectifs par deux. » Le constat de Denis Crouzet, éleveur ovin à Saint-Martin-sur-Lavezon, est implacable. Trois années de sécheresse ont mis les agriculteurs dans la difficulté, et ceux qui vivent de l'élevage encore plus.

Installé depuis 1995 à la suite de son père, l'éleveur sud-ardéchois est très attaché au terroir sur lequel il fait évoluer ses bêtes. « On

naît, travaille et meurt au même endroit. Ça oblige à réfléchir pour trouver comment optimiser la nature sans l'adapter absolument à nos besoins. »

« Optimiser la nature sans l'adapter à nos besoins »

À 56 ans, Denis Crouzet a vu petit à petit les cultures en terrasse être délaissées, la forêt gagner du terrain et surtout le paysage se fermer naturellement. Les 30 hectares de bois pâturés qu'il possède, à quelques encablures du village, lui permettent donc de conserver son cheptel intact et assurement aussi, de façon plus inattendue, un revenu. « Depuis 2016, une partie du territoire est classée zone Natura 2000. Je touche

donc une aide à travers les mesures agro-environnementales et climatiques. C'est un juste retour des choses, car ce classement a été obtenu grâce au pastoralisme, qui maintient la biodiversité. » Plusieurs études démontrent en effet que l'entretien effectué dans les sous-bois par le passage des animaux diversifie les espèces présentes. Ce type de pâturage apporte également de l'ombre en été, une diversité d'apports alimentaires et réduit l'utilisation de fourrage en hiver.

Un ticket gagnant pour tous les protagonistes, qui permet également de montrer qu'agriculture et forêt peuvent faire bon ménage, lorsqu'il est fait en bonne intelligence.

Pierre BRUNET



Début octobre, les bêtes étaient à l'intérieur. Photo Le DL/F.A.

La chambre d'agriculture de l'Ardèche veut intégrer l'agroforesterie dans la PAC 2020

Il faut parler d'agroforesteries au pluriel, tant les rencontres entre forêts et élevage sont multiples. Elles sont étudiées de près par la chambre d'agriculture de l'Ardèche et représentent un quart de la surface des zones pastorales pâturées. Leurs réponses aux enjeux de la transition écologique, tout en apportant des avantages aux éleveurs, en font un véritable axe de travail.

Il s'agira surtout, pour les élus, de faire des agroforesteries un objectif des prochaines politiques agricoles communes (PAC), afin d'élargir les possibilités d'aides aux éleveurs qui les pratiquent. Depuis plusieurs années, les prises en compte par la PAC varient pour les parcelles boisées et pâturées dites "peu productives". Elles doivent être reconnues dans des catégories bien précises, sur des surfaces définies... Bref, un vrai casse-tête pour les agriculteurs. Pour en permettre le développement en



Les bêtes entretiennent les forêts et assurent un passage. Photo Le DL/Fabrice ANTÉRION

Ardèche, la chambre d'agriculture informe et sensibilise à travers des formations proposées aux éleveurs comme aux exploitants de forêts, aux maraîchers ou aux castanéiculteurs. Elle propose également des prestations individuelles spécifiques aux aménagements agroforestiers.

Agriculteurs ardéchois :
créateurs de saveurs et de paysages...



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDÈCHE

Tel 04 75 20 28 00
contact@ardèche.chambagri.fr
www.ardèche.chambre-agriculture.fr
www.facebook.com/ChambreAgriculture07/

LE CHIFFRE

25 000

C'est, en hectares, la surface boisée uniquement pâturée en Ardèche. D'après une enquête menée par la chambre d'agriculture entre 2013 et 2014, cela représente plus d'un quart des zones pastorales du département. Un chiffre qui devrait augmenter dans les années à venir.

« Sans les arbres, je ne pourrais pas continuer d'élever des chèvres à Balazuc »

Jean-Marc Dupuy, est berger à Balazuc depuis quarante ans. Dans son petit coin de paradis, situé à quelques dizaines de mètres de l'Ardèche, il est entouré de bois. Alors l'agroforesterie, ça lui parle. « Je mène les bêtes par la forêt de chênes pour me rendre sur les pâturages depuis toujours. Heureusement qu'ils sont là, car en ce moment, il faut faire 20 kilomètres autour de la propriété pour trouver un brin d'herbe. »

Jean-Marc Dupuy gère, avec son épouse, 85 brebis, 15 agnelles et 90 chèvres. Ils emploient également un berger durant une grande moitié de l'année.

Le débroussaillage effectué régulièrement par les chèvres et brebis

Durant la canicule, cet été, 170 hectares de pâturage ont brûlé, réduisant de trois mois le stock de fourrage pour cet hiver. « Sans les feuilles des arbres, je ne pourrai pas continuer mon activité », explique l'éleveur, qui se pose sérieusement la question de réduire son cheptel. « En ce moment, l'herbe est tellement rare qu'il faut rallonger nos journées de travail pour que les bêtes aient leur ration. Mais nous sommes coincés par les quotas exigés par la poli-



Jean-Marc Dupuy est éleveur à Balazuc et défenseur de l'agroforesterie. Photo Le DL/Pierre BRUNET

tique agricole commune... Une PAC qui ne subventionne pas les élevages en zone boisée. » Les bêtes changent fréquemment de lieu durant l'année, car le territoire comporte peu de ressources. Le débroussaillage effectué régulièrement par les

chèvres et brebis offre néanmoins de gros avantages. « Il y a une faune exceptionnelle sur la propriété. Les oiseaux sont très présents, contrairement à d'autres endroits. Ici, on les entend encore chanter ! », commente l'éleveur.

La préservation du terroir est un enjeu important pour Jean-Marc Dupuy, qui maintient en vie trois races ovines classées en "faible effectif", la rouge du Roussillon, la raïole et la caussenarde des garrigues.

P.B.

QUESTIONS À

Bernard Habauzit, secrétaire à la chambre d'agriculture de l'Ardèche

« Il faut aller encore plus loin avec l'agroforesterie »

Comment la chambre d'agriculture s'y prend-elle pour développer cette activité ancestrale ?

« Le sylvopastoralisme^(*) existe depuis très longtemps, mais il y a actuellement un changement de mentalité dans l'agriculture, qui tend plus vers un côté écologique et environnemental. Les intérêts sont réels pour toutes les parties concernées [tant pour les agriculteurs que les industriels du bois par exemple], et le territoire, qui retrouve une plus grande biodiversité, est ouvert aux randonneurs et est protégé de feux de forêts. Deux techniciens de la chambre d'agriculture travaillent sur les plans pastoraux et sur l'agroforesterie pour qu'elle se développe, car il faudra la pratiquer dans l'avenir. »



Gérard Habauzit. Photo Le DL/Archives

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

« Il y a des formations qui sont mises en place, notamment pour expliquer comment pouvoir, par exemple, rentrer dans les conditions exigées par la PAC [politique agricole commune, NDLR] quand on pratique l'agroforesterie. On parle beaucoup d'élevage en ce moment, mais ça va se développer dans d'autres domaines. Pour les castanéiculteurs qui doivent patienter avant que leurs châtaigniers donnent, ils peuvent parfaitement planter d'autres cultures entre les arbres. Notamment des plantes aromatiques et médicinales. »

Faut-il forcer la place de cette pratique dans la future politique agricole commune ?

« Je pense qu'il va falloir y travailler. Il serait dommage qu'elle ne soit pas prise en compte après 2020. Il faut même qu'on aille plus loin avec l'agroforesterie, et la développer dans différents domaines. Il faut installer des terrains partout et amener les troupeaux dans les cultures ! »

Propos recueillis par P.B.

LEXIQUE

► **L'agroforesterie** rassemble toutes les associations entre des arbres et des cultures et/ou de l'élevage, au sein d'une même espace partagé.

► **Le sylvopastoralisme^(*)** est le fait de faire pâturer les bêtes en sous-bois. Elle est la forme agroforestière la plus représentée en Ardèche actuellement. Il y a une vraie relation symbiotique entre les deux parties, sous réserve d'une gestion raisonnée.